Vol. XLIX SAINT-BONIFACE, MANITOBA, MERCREDI, 7 AVRIL 1920 No 20

ABONNEMENTS

Canada .... $1.00 par année
Etats-Unis .... 1.50 " "
Europe .... 2.50 " "

Tarif des Annonces

1ère insertion, par ligne .... 12 cents
Chaque insertion subséquente 8 cents

N. B.—Les annonces de naissances, mariages et sépultures seront insérées au taux de 25 cents chacune.

LE MANITOBA

JOURNAL HEBDOMADAIRE.

LE MANITOBA
EST PUBLIE ... IMPRIMÉ
TOUS LES ... RCREDIS

Toutes com... ations concernant le journal ou ... imerie devront être adressées :

Manitoba
42 AVENUE PROVENCHER
SAINT-BONIFACE - MANITOBA
Téléphone : Main 3377

PAQUES

Alleluia!
Que l'esprit de justice et de charité règne sur le monde.
A tous nos lecteurs nous souhaitons paix, prospérité et bonheur.

COUPS DE PLUME

Nous feuilletons l'Almanach publié par le comité catholique de propagande française à l'étranger et nous y trouvons cette phrase cocasse :

Au Canada ...... M. l'abbé Thellier de Poncheville fut le premier de la brillante série des *missi dominici* du comité. Il prêcha le carême de 1917 à Montréal et donna plusieurs conférences publiques: *des Canadiens, dans leur ferveur française, n'hésitèrent pas, parfois, à faire de longs voyages en traineau pour venir applaudir l'aumônier militaire français.*

Cela nous reporte aux premiers temps de la colonie où le gouverneur de Québec, se promenant en traîneau aux alentours de la ville, se voyait forcer de se faire dégeler le nez par la main vigoureuse de son cocher.

Vraiment les élégants montréalais doivent avoir l'air bien rustique pour qu'on les ait pris ainsi pour des trappeurs.

Nous ne savions pas qu'ils s'affublaient encore de tuque, de crémone et de souliers de boeuf.

Ça n'est vraiment pas la peine d'être citoyens de la métropole du Canada si l'on doit faire, sur le visiteur étranger, une telle impression.

Quelles moeurs!...

Que l'on permette à Québec sa *calèche*... ma foi! passe encore!...

Mais... qu'à Montréal on se promène encore en traîneau... oh!... mais non... ça c'est réellement trop fort.

Pour nous, de l'Ouest du Canada, qui aimons notre pays et qui ne voulons pas qu'on le représente là-bas comme une réserve de sauvages... ne se prépare-t-on pas du reste à faire disparaître les dernières qui restent?... nous serons forcés, pour l'honneur de la nation, d'inviter les étrangers à ne plus descendre chez nous en mettant le pied sur la terre de l'Est.

Nous leur conseillerons de voler en aéroplane audessus des bourgades de Québec et de Montréal et de laisser les indigènes montréalais s'amuser en paix avec leurs traîneaux.

Des traîneaux à Montréal, come genre de locomotion!... allons-donc!...

Ici, au moins, nous avons des gros chars, voire même des *pullmans;*... Nous avons des tramways... oui... des voitures poussées par l'électricité!... Nous avons des omnibus... Nous avons des ascenceurs dans nos grandes bâtisses!...

Nous avons bien, il faut l'avouer, quelques traîneaux, mais on ne s'en sert qu'une fois par année, lors de la *dog race* de 100 milles, et, seulement pour nous rappeler le temps ou les gouverneurs de la Baie d'Hudson visitaient leurs différents postes en *traines à chiens.*

Non, Dieu merci, à Winnipeg et à Saint-Boniface on ne voyage plus en traîneaux, on se promène en automobiles comme des vrais messieurs.

Et puis, ce n'est pas tout!

Ici, on se coiffe à la dernière mode parisienne, on porte des gants de chez Perrin; on correspond avec les grands magasins du Louvre, avec les galeries Lafayette et la foire de Dufayel; nos parfums et nos cosmétiques viennent de chez Godet, Houbigant, Coudray; nous nous pommadons avec les produits Roger-Gallet; nous ne nous désaltérons pas encore avec la Rosée Bordelaise de Restiaux, mais ça viendra avec les grains de Vals et les pilules Gip, et franchement, nous nous sentirions aussi à notre aise sur la place de la Concorde et sur la rue de la Paix que nous le sommes à Saint-Boniface sur la place de l'Hôtel-deVille et sur l'avenue Provencher.

Et dire qu'avec leurs malheureux traineaux les gens de Montréal nous font passer en France pour des sauvages.

Vraiment, c'est regrettable!!

* * *

Voilà que les affaires commencent à se corser en Europe. Les troupes françaises vont prendre possession de Francfort. On accuse les Allemands de faire faux bond aux engagements du traité de Versailles.

On prétend que le militarisme Allemand est la cause de la révolte Kapp et de l'envahissement du district du Ruhr par les troupes rouges.

Foch refuse à ses soldats toute permission de congé et se prépare evidemment a prendre le contrôle absolu de la contrée du Rhin.

Espérons que ce sera le commencement de la fin et que notre ancienne mère patrie, la France, pourra jouir du fruit de sa victoire.

Quatorze bonnes bombes françaises donneraient peut-être meilleur résultat que les quatorze points de Wilson.

* * *

On nous annonce une hausse dans le prix du sucre de deux piastres par cent livres.

On nous conseille d'acheter dès maintenant notre provision de charbon pour l'hiver prochain, et dire que nous n'avons pas encore fini de payer celui de cette année.

Les chapeaux et les costumes des dames sont à des prix ridicules et inabordables; jusqu'aux complets des hommes qui se vendent à des prix fabuleux.

Il en est de même sur tout: chaussures, farines, viandes etc., se vendent à des prix immodérés.

Et l'on demande toujours du calme.

L'on crie sans cesse à la production et à l'économie.

Il est possible que la production soit payante, quand à l'économie, dites nous le moyen de mettre de l'argent au compte d'épargne!

On ne semble pas le croire dans les hauts milieux, mais il y a chez le peuple un ferment de mécontentement et de malaise qui ne dit rien de bon pour l'avenir.

Il est bien vrai que l'on vient de jeter en prison les populaciers, coupables d'avoir fomenter les grèves de l'été dernier, mais que l'on ne s'imagine pas que ce sera là le dernier chapître des ennuis et que la question sociale est du coup réglée.

A quand le tour des *profiteurs!*

Il faudra frapper ailleurs qu'en bas si l'on veut assurer la paix et la tranquilité.

Il est sage de couper les racines qui pourrissent quand l'on veut sauver le tronc, mais il ne faudrait pas non plus oublier qu'il est opportun de couper les hautes branches quand elles sont convertes de vermine.

Jamais encore nos procureurs-généraux n'ont eu besoin de plus de prudence, de plus de sagacité et de plus de fermeté.

* * *

Une grève monstre désorganise aujourd'hui tout le traffic des trains de chemins de fer dans Chicago.

C'est une révolte des hommes contre les ordres de leurs propres unions.

Comme ailleurs et comme toujours c'est une question de gages qui est au fond.

Comme toujours les grévistes prétendent qu'ils ne peuvent, avec leur salaire actuel, rencontrer les dépenses de tous les mois.

De l'autre côté on prétend que ces réclamations sont exagérées, que le fond de l'affaire est du sentiment révolutionnaire, ni plus, ni moins.

Où est le vrai?... où est le faux?...

C'est à ceux qui sont chargés de la gouverne du peuple de le dire.

C'est aux procureurs-généraux de faire la lumière sur le sujet et de trouver le remède à la situation.

Toute révolution doit être abattue; tout attentat à la juste liberté du citoyen doit être puni; tout le monde là-dessus est d'accord.

Là cependant ne s'arrête pas l'action à prendre.

Si la hausse des prix des marchandises, des denrées est une arme qui aide le mouvement révolutionnaire; si le malaise qui existe aujourd'hui indéniablement est dû en tout ou en partie aux prix exagérés que les vendeurs réclament des consommateurs, il s'agit de le savoir et d'y remédier.

Il est possible que le peuple venille aujourd'hui, gagner plus et travailler moins—c'est là sans contredit une doctrine mauvaise et subversive.

Il est par contre d'une certitude indéniable que le coût de la vie est hors de toute proportion.

Il est aussi indéniable que des fortunes nombreuses se sont faites durant la guerre et que les profiteurs sont légions.

Il est aussi indéniable que dans des cas innombrables les dividendes des manipulateurs ont doublé, triplé, quadruplé, tandis que le producteur se plaint que ses revenus n'ont pas augmenté et que le consommateur crie à tue-tête qu'on l'égorge.

Où est le mal?

Avec bien d'autres nous l'avons ici dit souvent.

Le premier mal est que l'on n'a pas voulu encore se soumettre aux principes chrétiens de la charité et de la justice vis-à-vis le prochain, mais, si l'on veut simplement se confiner aux lois humaines qui régissent les rapports entre tous les citoyens, il faudra de toute nécessité reconnaître que celui qui escamote un million est aussi voleur que celui qui vole une piastre; il faudra reconnaître que si le tapageur et le saboteur de la rue mérite la prison, il faudra placer dans la cellule d'en face l'ogre de la haute finance qui est aussi responsable de la misère actuelle que son comparse en haillons.

Bien des têtes couronnées sont tombées parce qu'elles se sont enivrées de pouvoir; que les financiers prennent garde de voir leurs monceaux d'or se changer tout à coup en sable mouvant.

Ce serait leur perte, et dans leur perte ils entraineraient bien des innocents, victimes malheureuses de leur ambition et de leur égoïsme.

NOS DIFFICULTES OUVRIERES

(L'Action Catholique)

Au cours d'articles précédents, nous avons exposé la crise ouvrière en France et les divers remèdes qu'on veut y apporter.

Notre dessein était d'en tirer des leçons utiles pour notre pays et de lui éviter de recommencer à ses dépens, une trop douloureuse expérience.

C'est la raison des réflexions que nous avons glissées à propos des reproches faits par les syndicats catholiques à ceux bien pensants qui, autrefois, leur ont fait la guerre.

Ces réflexions ont paru d'une actualité toute particulière à plusieurs, qui nous demandent de préciser davantage nos suggestions, de tirer plus au clair les conclusions pratiques pour ici, enfin de mettre, suivant l'expression consacrée, les points sur les i.

* * *

Puisqu'il faut parler franc, disons que le plus grand obstacle dans le présent, à la solution des difficultés ouvrières, et le plus grand danger de complications aigues, dans l'avenir, *c'est une certaine mentalité patronale*, malheureusement trop répandu.

Nombre de patrons, et parmi eux des catholiques, d'excellents citoyens, s'obstinent, du moins en pratique, à nier à leurs employés le droit à l'association. Ils s'entêtent à vouloir écraser et détruire les syndicats ouvriers les plus sages, comme s'ils n'étaient pas le rempart de la civilsation chrétienne.

Si les syndicats réussissent à vivre malgré eux, ils feignent de les ignorer, ils ne répondent pas à leurs demandes et les acculent à la grève; ils ne veulent ni les entendre, ni traiter avec eux. Ils les provoquent au besoin par le renvoi d'employés coupables du crime impardonnable d'appartenir à une association voulue par l'Eglise.

Ils n'ont pas l'air de soupçonner que c'est là une injustice, et que toute injustice appelle la violence. Ils n'ont pas l'air de se douter qu'ils s'opposent aux directions du Souverain Pontife, qui en face des multitudes humaines désorientées et soulevées, indique, dans sa prévoyante sagesse, les syndicats catholiques comme le grand moyen de salut pour la société. Benoit XV n'a-t-il pas écrit en effet : *"Le coeur du Pape est avec ceux qui organisent des Syndicats et avec ceux qui en font partie."* Ils se bouchent les oreilles pour ne pas entendre, et crient au bolchévisme, ne se rendant pas compte que, par leurs agissements, ils s'en font les meilleurs collaborateurs.

Non, ce ne sont pas les syndicats nationaux avec leurs aumôniers qui déchaîneront la tempête, ni même l'"Internationale" toute seule. Il y faut la coopération, la complicité patronale.

Le mot a semblé dur à quelques-uns, tant ils sont d'une susceptibilité inestimable et d'une imprévoyance impardonnable, mais il n'est malheureusement que trop vrai.

Certains patrons font le jeu du socialisme et ouvrent les portes à l'anarchie, par leur fol entêtement à ne pas distinguer entre syndicalisme et syndicalisme, à méconnaître aux ouvriers le droit naturel de s'unir dans un but honnête, et à saper par leurs base, les institutions destinées à maintenir l'ordre et la bonne entente.

Ils craignent les revendications; ils crient à tue-tête, qu'ils ne seront plus maîtres chez eux s'ils reconnaissent les unions, fussent-elles les meilleures, etc., etc. Ils ignorent qu'ils sont mauvais juges en leur propre cause et que, comme le dit fort bien le cardinal O'Connell, "la "plupart du temps, ils sont incapables de juger de manière exacte et "impartiale du bien fondé des réclamations soumises à leur jugement "et sont invariablement portés, à priori, à considérer ces réclamations "comme déraisonnables, stupides, iniques, et à jeter de côté avec humeur, des demandes cependant très légitimes et très modérées."

Ils crient alors : Haro sur le syndicat, voire même sur son aumônier, ne considérant pas qu'ils battent ainsi en brêche la digue du travail organisé catholique, seul rempart contre la vague révolutionnaire.

C'est à la faveur de ces défiances, de ces denis de justice que l'ennemi ameute les esprits. "C'est alors, comme dit encore l'éminent "Archevêque de Boston, que les agitateurs ouvriers, mandés juste à "point par leurs comparses, arrivent sur les lieux, posent en libérateurs, et du jour au lendemain, transforment une population autre"fois essentiellement tranquille, mais déjà surexcitée, en une cohue "révolutionnaire ne rêvant plus que socialisme et anarchie."

Ce sera, peut être, la tempête, ce sera la tyrannie terrible pour les patrons, et pour les ouvriers des syndicats neutres. Qu'on en demande des nouvelles aux industriels fustigés par l'Internationale et qui viennent s'abriter dans le Québec.

* * *

Pourquoi atendre de recevoir du fouet pour ouvrir les yeux?

Pourquoi ne pas profiter des leçons qui nous viennent de toutes parts pour conjurer les catastrophes?

EnBelgique, le gouvernement doit subir aujourd'hui les exigences de quatre ministres socialistes. Les raisons de l'ascension de l'élément perturbateur nous sont données par le R. P. Rutten, O.P. Elles sont lumineuses d'adaption à notre situation.

Il est urgent de les méditer :

"Qu'on continue à paralyser les efforts de ceux qui veulent développer chez l'ouvrier, par la corporation et le coude à coude des éléments vertueux, les sentiment de sa dignité, de sa responsabilité et de ses devoirs;...

"Qu'on s'obstine à perdre un temps précieux, en discutant indéfiniment sur les abus auxquels le syndicat peut donner lieu, comme du reste toutes les institutions humaines;

"Qu'on s'abstienne de soutenir ceux qui, reconnaissant franchement la possibilité de ces abus, veulent, autant que possible, les prévenir ou du moins les diminuer, en formant parmi les ouvriers des meneurs consciencieux et intelligents.

"Et le torrent socialiste, plu rapidement qu'on ne le croit, submergera une grande partie du pays.

Et nous du Canada, refléchissons donc à temps!

LA MOLLESSE

La lune, qui du ciel voit leur démarche altière,
Retire en leur faveur sa paisible lumière.
La Discorde en sourit, et, les suivant des yeux,
De joie, en les voyant, pousse un cri dans les cieux.
L'air, qui gémit du cri de l'horrible déesse,
A Jusque dans Citeaux réveiller la Mollesse
. . . .
La Mollesse, à ce bruit, se réveille, se trouble:
Quand la Nuit, qui déjà va tout envelopper,
D'un funeste récit vient encor la frapper,
Lui conte du prélat l'entreprise nouvelle:
Au pied des murs sacrés d'une sainte chapelle,
Elle a vu trois guerriers, ennemis de la paix,
Marcher à la faveur de ses voiles épais;
La discorde en ces lieux menace de s'accroître;
Demain avant l'aurore un lutrin va paroître,
Qui doit y soulever un peuple de mutins :
Ainsi le ciel l'écrit au livre des Destins.
A ce triste discours, qu'un long soupir achève,
La Mollesse, en pleurant, sur un bras se relève,
Ouvre un oeil languissant, et d'une faible voix
Laisse tomber ces mots, qu'elle interrompt vingt fois :
O Nuit, que m'as-tu-dit? Quel démon sur la terre
Souffle dans tous les coeurs la fatigue et la guerre?
Hélas! qu'est devenu ce temps, cet heureux temps
Où les rois s'honoraient du nom de fainéants,
S'endormaient sur le trône, et, me servant sans honte,
Laissaient leur sceptre aux mains ou d'un maire ou d'un comte?
Aucun soin n'approchait de leur paisible cour :
On reposait la nuit, on dormait tout le jour.
Seulement au printemps, quand Flore dans les plaines
Faisait taire des vents les bruyantes haleines,
Quatre boeufs attelés, d'un pas tranquille et lent,
Promenaient dans Paris le monarque indolent;
Ce doux siècle n'est plus. Le ciel impitoyable.
A placé sur le trône un prince infatigable.
Il brave mes douceurs, il est sourd à ma voix;
Tous les jours il m'éveille au bruit de ses exploits.
Rien ne peut arrêter sa vigilante audace :
L'été n'a point de feux, l'hiver n'a point de glace.
J'entends à son seul nom tous mes sujets frémir.
En vain deux fois la paix a voulu l'endormir;
Loin de moi son courage, entraîné par la gloire,
Ne se plaît qu'à courir de victoire en victoire.
Je me fatiguerais à te tracer le cours
Des outrages cruels qu'il me fait tous les jours.
Je croyais, loin des lieux d'où ce prince m'exile,
Que l'Eglise du moins m'assurait un asile :
Mais en vain j'espérais y régner sans effroi,
Moines, abbés, prieurs, tout s'arme contre moi.
Par mon exil honteux la Trappe est ennoblie;
J'ai vu dans Saint-Denis la réforme établie;
Le Carme, le Feuillant s'endurcit aux travaux;
Et la règle déjà se remet dans Clairvaux.
Citeaux dormait encore, et la Sainte-Chapelle
Conservait du vieux temps l'oisiveté fidèle :
Et voici qu'un lutrin, prêt à tout renverser,
D'un séjour si chéri vient encor me chasser!
O toi! de mon repos compagne aimable et sombre,
A de si noirs forfaits prêteras-tu ton ombre?...
Ah! Nuit...., ne permets pas..." La Mollesse, oppressée,
Dans sa bouche à ce mot sent sa langue glacée,
Et, lasse de parler, succombant sous l'effort,
Soupire, étend les bras, ferme l'oeil et s'endort.

—*BOILEAU.*

LA REPRESENTATION PROPORTIONNELLE

Les principaux avantages que l'on reconnaît au mode d'élection dit "par représentation proportionnelle" sont les suivants : 1, Il assure une représentation, de fait, à pratiquement chacun des votants; 2, Il opère de façon que tous les votes ont une même valeur, ce qui a pour conséquence d'empêcher la corruption et la fraude; 3, Il rend possible la nomination de plusieurs candidats, sans qu'il y ait danger de diviser le vote de tel ou tel groupe; 4, Il encourage les citoyens les plus compétents à se mettre sur les rangs; 5, Il stimule l'intérêt chez les électeurs en donnant au votant l'avantage de choisir les hommes qu'il veut élire, sans qu'il y ait danger pour lui de perdre son vote; 6, Il encourage les représentants du peuple à avoir des principes et à y rester fidèles; 7, Il permet d'obtenir un conseil ou une commission réellement représentative et responsable, à laquelle on peut confier, sans danger, le soin de nommer ceux qui doivent administrer.

Le système de Hare est le plus généralement employé. Il pourvoit à la division en vastes circonscriptions électorales de tout un territoire donné. Pour les fins d'une élection d'après ce mode, Montréal pourrait être divisé en quatre ou cinq grands districts. Les candidats sont mis en nomination, à leur propre demande et sur pétition d'un nombre déterminé de citoyens habiles à voter, chaque signataire n'ayant le droit de signer qu'un seul bulletin de présentation. Les candidats sont élus "at large". Leurs noms alternent à la tête de la liste, de manière à donner chances égales à tous. Le vote se donne en marquant le chiffre 1, en regard du nom du candidat préféré, en marquant le chiffre 2 en regard du "second choix", le chiffre 3 en regard du "troisième choix", et ainsi de suite jusqu'à épuisement de la liste, si l'on veut.

La votation terminée, on commence par recueillir les "premiers choix", dont on additionne le total. Ce total est ensuite divisé par le nombre de représentants à élire, plus un, et l'on obtient ce qu'on appelle le "coefficient électoral": le minimum de votes qui assurera l'élection d'un candidat. On recherche quels sont ceux qui ont obtenu la proportion requise de votes, comme "premiers choix", et ceux-là sont proclamés élus. Le surplus de votes qu'ils ont obtenus, au-delà du coefficient électoral, est transféré à chacun des autres candidats déjà élus. On continue de la sorte, en utilisant les votes de surplus, et quand ils sont épuisés, les votes de candidats qui ont remporté le moins de suffrages et qu'on élimine à tour de rôle. L'opération s'arrête quand les charges vacantes sont remplies.

On a comparé l'élection des officiers publics par voie de la "proportionnelle" à l'action d'une personne qui chargerait un ami de lui acheter des poires au marché, avec la recommandation que s'il ne peut se procurer les fruits demandés, il achète des pommes ou, à leur défaut, des oranges. L'exemple peut paraître trivial; il fait bien comprendre, néanmoins, le mécanisme du système de Hare. D'après cette procédure, nul candidat ne se trouve "retenir" plus de votes qu'il ne lui en faut pour être élu. En outre, chaque candidat est élu, non pas seulement par les contribuables d'un quartier, mais par tous ses partisans dans toute l'étendue du territoire couvert par l'élection. C'est pourquoi on obtient par ce moyen une administration vraiment représentative, vraiment populaire. C'est la majorité qui gouverne, mais les minorités sont quand même équitablement représentées. Les systèmes majoritaire ou "en bloc", en usage aujourd'hui, ne sauraient donner des résultats aussi avantageux.

Faire appel au ralliement des Canadiens-français à propos de tout et de rien, n'est-ce pas provoquer maladroitement le bloc des autres éléments ethniques du pays? Suivons plutôt le précepte de la Sagesse : *In necessariis unitas, in dubiis libertas, in omnibus caritas!* C'est-à-dire : dans les choses nécessaires, unité; dans les choses douteuses, liberté; en toutes choses, charité! Telle est la voie qui conduit à l'union des esprits et des coeurs, chez les peuples libres qui veulent vivre dans la concorde. —(La Presse).

LE SAINT-SIEGE ET LA FRANCE

(L'Echo de Paris)

A l'occasion de l'entrée en fonctions de M. Paul Deschanel, le pape a adressé à ce dernier un télégramme dont voici le texte :

A. S. E. M. Deschanel,
Président de la
République française.

Nous exprimons à Votre Excellence nos félicitations et nos voeux à l'occasion de son élévation à la première magistrature de la République et de son installation à l'Elysée. Nous ne doutons pas que la divine Providence ne réserve à votre action présidentielle, avec le concours dévoué et sincère de tous les bons citoyens français, la mission magnifique et glorieuse de relever la France de ses ruines matérielles et morales, de donner à votre pays la paix religieuse, qui sera l'un des importants facteurs de son relèvement et de contribuer efficacement à cette pacification des peuples après laquelle soupire toute l'humanité. Dans cette confiance, nous implorons les bénédictions divines sur vous, monsieur le président, sur votre famille, sur le gouvernement français, et sur la France tout entière, que nous aimons toujours comme la fille aînée de l'Eglise.

Benoit XV.

Le président de la République a répondu :

A. S. S. Benoit XV,
Palais du Vatican,
Rome.

Au moment où j'assume la charge à laquelle m'a appelé la confiance de l'Assemblée nationale, Votre Sainteté me fait l'honneur de m'exprimer ses sentiments ainsi que les voeux qu'Elle forme pour la grandeur et la prospérité de la France.

Il m'est particulièrement agréable de dire à Votre Sainteté combien je suis sensible à ces félicitations. Il ne me l'est pas moins de L'assurer du haut prix que j'attache à Ses voeux pour le bonheur de la France victorieuse et pour l'accomplissement de ses destinées historiques intimement liées à la cause de la justice.

Paul *Deschanel.*

* * *

Nous avons reçu d'une personnalité très bien renseignée le saisissant commentaire qui suit :

L'acte spontané de S. S. Benoit XV n'est pas un simple geste de courtoisie vis-à-vis de la France, ce qui serait déjà précieux. Les termes de ce long télégramme lui donnent le caractère d'une importante manifestation qui ne peut que produire en France et à l'étranger une vive sensation.

Au point de vue de la politique étrangère, quatre considérations sont à faire :

1. A l'heure où notre pays est très perfidement attaqué par ses ennemis qui ne désarment pas et peut-être pas assez soutenu par certains de ses amis, le pape qu'on avait accusé à tort d'une neutralité peu bienveillante à notre égard, veut nous témoigner ouvertement et publiquement, dans un document officiel, sa sympathie. "Nous implorons les bénédictions divines sur le gouvernement français et sur la France tout entière."

Quelle réponse aux manoeuvres de ceux qui tentent toujours de nous représenter comme un peuple antireligieux et cherchent à déconsidérer le gouvernement français. Nous avons eu nos erreurs. Nous les avons chèrement payées. Mais la France, comme le souligne M. Deschanel, entend rester fidèle à ses destinées historiques. Un de ses titres les plus glorieux, c'est celui de fille aînée de l'Eglise, que lui donne à nouveau Benoit XV.

2. Le pape fait une allusion fort significative au rôle primodial que, pour son honneur, notre pays est appelé à jouer dans la Société des Nations en souhâitant que la Providence nous aide à "contribuer efficacement à cette pacification des peuples après laquelle soupire toute l'humanité."

3. Pour bien prouver combien les accusations qu'on a pu porter contre lui sont injustifiées, Benoît XV n'oublie pas "les ruines matérielles et morales" que la barbarie allemande a semées dans notre pays. Il bénit "la mission magnifique et glorieuse" que la France peut et doit trouver dans son relèvement.

4. Enfin, en rappelant que la France reste toujours la fille ainée de l'Eglise, il indique nettement qu'il entend la traiter comme telle dans son rôle séculaire en Orient et que nous sommes assurés de son concours, si nous savons prendre les moyens de l'obtenir, pour le maintien et le développement de nos intérêts et de notre légitime influence en Syrie et en Palestine.

Au point de vue intérieur, il est également utile de faire les remarques suivantes :

1. Les relations diplomatiques avaient été rompues du fait du gouvernement français et c'est cependant le pape qui faisant le premier pas par affection pour notre pays, prend l'initiative d'une politesse à laquelle le gouvernement, les Chambres et tous les vrais Français ne peuvent être que sensibles. A l'étranger, cette avance ne semble-t-elle pas appelée aussi à un grand retentissement ?

2. Continuant, développant la politique de Léon XIII, "toujours maintenue, jamais révoquée", disait le cardinal Gasparri récemment, Benoît XV approuve totalement la conduite des catholiques, qui donnent résolument et sans arrière-pensée leur loyal et efficace concours au gouvernement de la République et cherchent à obtenir la pacification religieuse dans la liberté et la légalité.

3. "Nous ne doutons pas que la Providence ne réserve à votre action présidentielle, avec le concours dévoué et sincère de tous les bons citoyens français, une mission glorieuse." Ce n'est pas simplement sur la France tout entière que le pape attire les bénédictions du ciel. Il insiste et précise. C'est sur le président et le gouvernement français, c'est-à-dire sur la République elle-même. On se rappelle les directions données par le cardinal Amette à propos des élections et le toast de M. Xavier de la Rochefoucauld unanimement applaudi au banquet du bloc républicain : "Dieu protège la France et la République." C'est la pensée même du Souverain Pontife.

Enfin la phrase sur la paix religieuse montre avec quel esprit d'équité, de modération, de sagesse on est disposé à traiter à Rome les affaires religieuses de la France, pour le maintien de l'union sacrée et le plus grand bien de notre pays.

Benoit XV vient d'agir en grand politique, en grand diplomate, en grand pape. Ce ne sont pas seulement les catholiques les catholiques français, c'est la France à laquelle il s'adresse dans la personne du premier magistrat de la République, qui doit recevoir avec satisfaction ces paroles qui sont des actes,

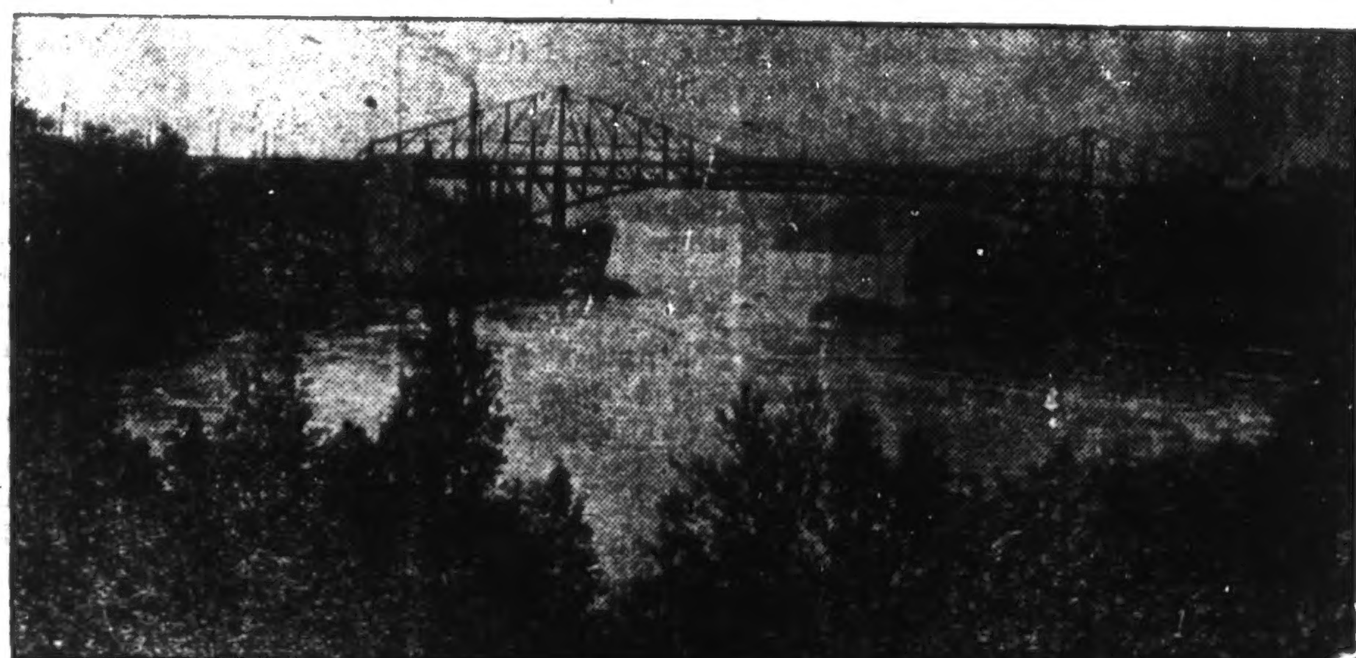
M. Deschanel a fait, en termes heureux, la première réponse qui convenait. N'est-ce pas maintenant aux autorités constituées du pays : gouvernement, Parlement, n'est-ce pas à la République de donner la réponse définitive de la France?

P. S. — Monsieur Millerand, président du conseil des ministres de la République Française a déposé, il y a quelques jours, devant la chambre des députés, un projet de loi du gouvernement, décidant que les relations diplomatiques entre la France et le Vatican allaient reprendre.

Jusqu'à ce jour le Gouvernement de M. Millerand a toujours en devant la chambre des majorités de 520 à 530 contre 60 à 70. Le résultat de ce projet de loi ne saurait donc faire aucun doute.

La Métropole Commerciale du Nouveau-Brunswick

St-Jean, l'ancienne cité des "Loyalistes", est aujourd'hui l'un des ports importants du pays.



(1) Les chutes reversibles à St-Jean, N.B.
(2) La tour Martello à St-Jean ouest.

Parmi les villes les plus intéressantes des provinces maritimes, il faut compter St-Jean, la métropole commerciale du Nouveau-Brunswick et en même temps l'un des ports les plus importants du Canada. Remarquable au point de vue historique par les événements qui s'y déroulèrent dès les premiers temps de la colonie française et plus tard, après que le pays eut été cédé à l'Angleterre, la ville de St-Jean devint vite un centre prospère grâce à son excellente situation géographique et à cause de son hâvre, fréquenté par un grand nombre de navires qui y chargent pour l'exportation dans toutes les parties du monde, les produits canadiens et qui y apportent des autres continents des marchandises qui sont ensuite transportées dans les diverses provinces du Dominion par chemins de fer, et des nombreuses industries qui y donnent de l'emploi à des milliers d'ouvriers.

La ville tire son nom de la rivière St-Jean, le majestueux fleuve qui se jette à cet endroit dans la Baie de Fundy et qui fut découvert en 1604 par Champlain et M. de Monts le jour de la fête de St-Jean de Patmos. Pendant tout le régime français St-Jean ne fut guère autre chose qu'un poste fortifié, théâtre il est vrai de nombreux engagements, et un centre pour le commerce des fourrures. Ce n'est qu'en 1783 qu'y furent faits les premiers essais d'établissement permanent lorsque 3,000 Loyalistes qui avaient refusé de prêter le serment d'allégeance au nouveau gouvernement des Etats-Unis, vinrent établir leurs foyers à l'embouchure de la rivière St-Jean et fonder la ville actuelle. Le développement fut ensuite rapide et aujourd'hui St-Jean compte plus de 60,000 âmes de population.

La ville est très intéressante pour les touristes et ceux qui se rendent dans les provinces maritimes, soit dans la vallée d'Evangeline, dans celle d'Annapolis ou dans l'Ile du Cap Breton, ne manquent pas de s'y arrêter en passant. L'une des principales attractions pour les visiteurs est certainement la fameuse chute reversible de la rivière St-Jean, située un peu en amont du pont du Pacifique Canadien. Ce curieux phénomène d'une rivière coulant alternativement dans les deux directions, est dû aux hautes marées de la Baie de Fundy; à marée basse, la rivière suit son cours naturel vers la mer, tandis qu'à marée haute, comme le niveau de la Baie s'élève plus haut que celui de la rivière St-Jean, c'est l'eau de la mer qui se déverse dans le lit de la rivière. La navigation n'est possible à l'endroit de la chute, qu'entre le montant et le descendant alors que l'eau devient calme comme sur un lac et que rien ne fait prévoir que dans quelques heures, le fond de la rivière se couvrira de rapides écumants et impétueux.

Parmi les derniers vestiges de la première période coloniale, que l'on peut encore voir à St-Jean, se trouve la tour Martello, construite sur les hauteurs de Lancaster, à St-Jean ouest. Elevée il y a plus de cent ans, la tour servait alors à la surveillance du hâvre et des environs de la ville, souvent menacée d'une attaque, soit par mer ou par terre; cette tour est encore en excellent état de conservation.

St-Jean est le port d'hiver des navires de la Canadian Pacific Ocean Services Ltd, et en même temps le point tête de ligne du Pacifique Canadien dans l'est du pays. Cette compagnie exploite encore un service quotidien de navires entre St-Jean et Digby, de l'autre coté de la Baie de Fundy, où les passagers peuvent communiquer avec le réseau du Dominion Atlantic Ry, une ligne subsidiaire du C. P. R.

NOS HOMMES FORTS

Napoléon Mathurin

(*Par A. N. Montpetit*)

(Suite)

Au bout de sept jours, un vaisseau américain m'a enfin recueilli, au moment où renonçant à tous espoir je n'attendais plus que la mort. J'ai été à bord de ce vaisseau sauveur, l'objet des soins les plus généreux, les plus empressés. Je n'oublierai jamais les larmes qui coulaient des yeux du capitaine, en présence de ma misère. Le salin, le froid et le soleil m'avaient noirci la face, et j'étais si faible que je ne pouvais plus me tenir sur mes jambes.

Le papier me manque, de même que la souplesse des doigts pour vous en écrire plus long.

. . . .

J'espère être au milieu de vous dans quelques jours, et nous remercierons ensemble, Dieu, la bonne Ste Vierge et la bonne Ste Anne, de m'avoir retiré si visiblement des bras de la mort.

Croyez-moi votre fils affectionné.

Napoléon MATHURIN.

VII

RETOUR AU PAYS

Nonobstant les bons traitement dont j'étais l'objet, les deux derniers jours du voyage me parurent bien longs et dès que j'entendis carguer les voiles, au matin du 23 février, en accostant la jetée de Brooklyn je me précipitai a bas de mon lit j'e m'habillai en un tour de main, et je sautai le premier sur les quais. J'aurais volontiers baisé la terre que pendant ma si longue agonie, je n'avais plus espéré revoir, et que je foulais en ce moment d'un pied ferme:—mais déjà j'étais entouré d'une foule curieuse, qui me pressait de questions et m'observait avec un intérêt marqué. Les uns me tendaient les bras, la main, d'autres m'adressaient la parole, avec des larmes dans les yeux. Je fus sensible surtout à la sympathie des femmes qui me regardaient en souriant et se disant entre elles "*he is a lucky man.*" Les rédacteurs de journaux ne tardèrent pas à m'assaillir. Oh! la vilaine engeance! Je leur pardonne toutefois leurs obsessions, parceque c'est d'eux que j'appris le sauvetage de mes campagnons de la chaloupe commandée par le Premier Maître (1). Je rencontrai plusieurs d'entre eux les quais de New-York où je me rendis le même jour. Le premier maitre vint à moi et me dit. "*Pol, where do you come from?*" Je ne pus lui répondre. Les larmes me suffoquaient. D'où je venais? Dieu seul pouvait le dire. Pour moi, il me semblait revenir des profondeurs de l'abîme, des portes même de l'éternité. J'étais tenté de me prendre pour un revenant. Je devais en avoir un peu l'air aussi, car j'entendais chuchoter autour de moi: "Il doit avoir beaucoup souffert; voyez-donc comme sa figure est émaciée!"

Sans répondre aux questions multipliés que l'on m'adressait de toutes parts, je me hâtai vers le bureau du télégraphe pour annoncer à mes parents que j'étais sain et sauf.

Le lendemain, 24, je fus appelé devant le Consul Anglais qui me fit subir un minutieux interrogatoire, qui dura plusieurs jours.

L'hôtel où je me retirais était constamment rempli de visiteurs et de curieux. Si je marchais dans les rues, la foule continuait de m'accompagner; on me montrait du doigt de tous côtés. Je n'avais pas à rougir de cette notoriété, bien a ucontraire, mais à la fin, j'en devins réellement ahuri, et je fus doublement heureux, le jour où je quittai New-York, pour revenir au Canada. Heureux de revoir mon pays, ma famille, mes amis, et de me débarrasser en même temps d'une popularité que je tenais du malheur.

Le 1er mars, j'étais à Québec, dans les bras de mon frère ainé, que ne put retenir ses larmes à mon aspect.

"Voilà un voyage me dit-il, dont tu te rappelleras longtemps, n'est-ce pas?"—Allons! lui répondis-je, oublions nos malheurs passés pour être tout entiers au plaisirs de se revoir.

Des visiteurs ne tardèrent pas à affluer, mais je leur échappai pour me rendre à l'église de la Basse-Ville, remercier Dieu de la protection qu'il m'avait accordée.

De là, j'allai présenter mes respects à MM. Audet et Robitaille, deux amis, deux protecteurs,—et le soir venu, je pus jouir enfin d'un repos salutaire, sous le ciel de la patrie et sous le toit d'un frère généreux et bien aimé.

J'aurais désiré descendre au plus vite à Montmagny, mais je fus retenu comme témoin à l'enquête sur les causes de la perte du Bahama, enquête ordonnée par le Consul Anglais des Etats-Unis, et présidée, ici par M. Grégory, du Département de la Marine et des Pêcheries.

L'enquête terminée, je descendis à Montmagny, où je fus reçu avec amour par mes parents, avec une franche sympathie par mes amis et co-paroisiens que mon malheur avait touchés.

Le lendemain de mon arrivée, je me rendis chez notre bon curé, le Rév. M. Rousseau, qui m'accueillit avec bonté. Il voulut bien annoncer au prône, une grande messe en l'honneur de la Ste Vierge, que j'avais promise étant sur mon radeau, entre la vie et la mort. Une grande partie de la paroisse assistait le lendemain à cette messe. Tout en remerciant Dieu de m'avoir préservé de la mort, je n'oubliai pas d'implorer miséricorde pour ceux de mes compagnons que sa justice avait frappés.

En outre de cette messe, j'avais fait voeu d'aller à Ste Anne de Beaupré à, pied, voeu que j'accomplis dès le lendemain. Je me rendis à Ste Anne à pied, en deux jours et demi (distance d'environ vingt lieues). Au retour, je fis chanter une grande messe à l'église de la Basse-Ville, à Québec, en l'honneur de Notre-Dame-Des-Victoires en qui les marins ont grande confiance.

Revenu chez mes parents, j'eus de fréquentes occasions de parler de mon naufrage et de ses péripéties. Plusieurs amis m'ayant engagé à le résumer par notes et le faire publier, j'ai cédé à leurs désirs, en livrant ce récit à mes compatriotes.

Puisse-t-il leur être agréable et surtout leur inspirer l'amour de Dieu, et la vénération des saints qui m'ont si visiblement protégé.

Par reconnaissance pour cette protection, nous avons résolu, mes frères et moi d'offrir un tableau commémoratif à l'autel de Marie, dans l'église de Montmagny. En même temps, nous nous engageons à faire chanter, tous les ans, une messe d'actions de grâces pour la faveur insigne dont j'ai été l'objet.

* * *

Voilà le récit du matelot, dans sa charmante simplicité. On pourrait en faire un drame, mais ainsi qu'il est, il intéresse d'avantage par l'accent de la vérité, qui y règne d'un bout à l'autre. Il raconte ce qu'il a senti et éprouvé; il copie des choses gravées par Dieu lui même, dans son coeur et dans son âme. On ne saurait être plus écrivain, parcequ'on ne saurait avoir plus de sincérité. Il a donné sa note sans fausser, sa note pleine, juste, quoiqu'improvisée, dans le concert littéraire du pays. Il est vrai il est nature, il est lui-même; (rara avis!) dès lors, il mérite d'être applaudi.

Mathurin est aujourd'hui chef l'équipe, quelque part, sur le chemin de fer du Pacifique Canadien. Il a quitté la drisse et la roue pour la pelle et la grue. La Prairie ressemble à une mer figée; ses ondulations sont des vagues, qui vont battre le pied des Montagnes Rocheuses.

Aux dernières nouvelles que ses parents ont eues de lui, il se disait content de son sort. Et les parents en sont heureux, croyant qu'on est moins exposé à perte de vie, sur terre que sur mer. Erreur d'imagination, que la raison excuse, mais que le bon sens doit corriger. Pour un corps d'homme que prend la terre enfouit. La terre s'engraisse et se remonte de cadavres humains et d'animaux, pendant que la mer les avale sans qu'il y paraisse. La terre conserve, la mer absorbe. La terre écrit, la mer efface; la terre est un appui, la mer est un manquement; on s'élève de la terre, on s'enfonce dans la mer. La mer est un manquement; on s'élève de la terre, on s'enfonce dans la mer. La mer est plus grande que la terre, mais sur un millard d'êtres humains, il n'en est pas un million qui vivent en mer. L'homme n'est pas fait pour vivre en mer. Le berceau, le lit, la tombe, ces trois assiettes de la vie humaine ne sont à l'aise que sur la terre.

L'année dernière, vers l'automne, un frère de Mathurin, plus jeune que lui, est mort dans les parages où le Bahama a sombré, et son corps a été jeté à la mer. Evidemment cette famille devait une victime au Gouffre amer. Puisse-t-il désormais être apaisé.

La mère pleure son fils englouti dans la tombe immense, qui s'appelle l'Océan. C'est à ses pieds que nous déposons ce récit, croyant soulager la douleur bien légitime qu'elle ressent de la perte de l'un de ses fils, en faisant valoir le fils survivant, qui fait honneur au nom de Mathurin et même au nom canadien.

(Fin)

AU JUNIORAT

Il y aura un grande séance dramatique et musicale, donnée dans la salle du Juniorat, jeudi soir le 8 avril, 1920. Les élèves joueront "Contre Mazarin", un drame en trois actes.

SERVICE ANNIVERSAIRE

Le 12 avril, à 9 h. 30 du matin, un service anniversaire sera chanté en l'église de Saint-Joseph pour le repos de l'âme de feu Joseph Bellavance.

Amis et parents sont invités à y assister.

Le célèbre pianiste français, Cortot, devant un immense auditoire, hier soir, à l'auditorium de la Chambre de Commerce, s'est taillé un splendide succès. Cortot est artiste dans toute la force du terme. Il ne fait qu'un avec son piano. Son âme passe toute entière dans l'instrument. Dès le début il empoigna son aditoire dont il porta l'enthousiasme à son maximum. Il obtint rappel sur rappel.

PARTIE DE CARTES

La serie de parties de cartes de la fanfare LaVérendrye sera continuée dimanche prochain, le 11 avril, à la salle Lavoie à 8 heures du soir.

La dernière partie de la série aura lieu le dimanche suivant, 18 avril.

Prix magnifiques. Venez en foule.

POUR LE CHOEUR DE CHANT DE LA CATHEDRALE

Il y aura vendredi prochain, assemblée très importante du choeur de chant de la Cathédrale à l'Ecole Provencher, à 8 heures et demie du soir. Il y aura aussi répétition regulière.

Les messieurs de la paroisse qui ont de la voix et qui seraient disposés à donner un coup de main à la maitrise seraient les bienvenus, s'ils voulaient s'adresser au maitre de chapelle M. Salomon Helie, 126, rue Aulneau.

In the matter of the Estate of JOSEPH EDOUARD D'AMOUR, late of the City of Montreal, and formerly of the City of Saint-Boniface, in the Province of Manitoba, Mail Clerk, Deceased.

All claims against the above Estate must be sent to the Administrators, The Trustee Company of Winnipeg, 300, Nanton Building, in the City of Winnipeg, in the Province of Manitoba, on or before the 12th day of May A.D. 1920.

Dated at Winnipeg, in Manitoba this 15th day of March, A.D. 1920.

The Trustee Company of Winnipeg,
The Administrators.

LE PACTE

Il n'y a pas si longtemps, nous entendions de farouches revendicateurs dénoncer la Constitution. Les uns ne voulaient rien moins que la rupture de ce qu'on appelait, mal à propos, "un pacte d'infamie"; les autres songeaient à une Confédération canadienne moins vaste, dans laquelle la province de Québec serait presque seule, partant maitresse. Propos inconsidérés qui retombent aujourd'hui sur le nez de leurs auteurs!

En effet, le Canada étant devenu une nation, par déclaration si non encore à toute fin, les mêmes dénonciateurs de la Constitution en 1917, sinquiètent de songer que le nouveau status donnerait à nos parlementaires le droit avec le pouvoir de modifier la charte, l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord, sans plus demander permission aux autorités impériales de Londres.

Mais alors l'impérialisme a donc du bon? Finira-t-on par le comprendre!

(*L'Evenement*)

REVUE CANADIENNE

L'article de M. Thomas Chapais sur la Belgique, publié par nous la semaine dernière était emprunté à la Revue Canadienne.

Le divorce est devenu une calamité aux Etats-Unis

New York.—Le divorce est devenu une véritable calamité aux Etats-Unis, et l'on est à se demandermander si le mariage chrétien n'est pas menacé de disparaître. Le Dr Manning, pasteur de l'église de la Trinité, à New York, disait dernièrement que le divorce moderne est le pire assaut à la morale; il favorise beaucoup plus la polygamie que la morale.

En certains endroits les facilités de divorce sont telles qu'une dissolution de mariage peut-être obtenue à volonté. Une société civilisée ne saurait subir de semblables abus.

Les statistiques démontrent qu'un million de demandes de divorce ont été faites dans les vingt dernières années. Sur ce nombre, 650,000 ont été accordées. Chose certaine, c'est que si les cours accordant le divorce étaient abolies, le nombre de ceux qui le cherchent diminueraient très sensiblement.



CITE DE ST-BONIFACE

ON DEMANDE UN COMMIS

Des demandes d'emploi cachetées avec indication sur l'enveloppe "Demande de l'emploi comme Commis", seront reçues par le Soussigné jusqu'à 8 heures P. M. lundi, le 12 avril, 1920, pour la position de Commis dans le département de la taxe d'eau.

Les candidats voudront bien mentionner leur âge leur expérience et le salaire qu'ils désirent et rédiger leur demande de leur propre main.

Pour plus amples informations au sujet des fonctions à remplir, s'il-vous plait vous adresser au Trésorier de la Cité.

Par Ordre,
Ernest GAGNON,
Greffier.
St. Boniface,
le 7 avril, 1920.

ON DEMANDE

Une stenographe d'expérience, Français et Anglais. Bon salaire et position permanente et agréable.

S'adresser: Casier 2878 Bureau de Poste, Winnipeg, Man.

A LOUER—

La boulangerie occupée par M. Gosselin, sur l'avenue Taché, Saint-Boniface, est à louer au 1er mai prochain. S'adresser à M. J.-B. Lauzon, 339, Ave William, Winnipeg.